



Le 6 Février 2018

BAREME HONORAIRES MAISONS ET APPARTEMENTS

Remise de 50% si l'acquéreur est présenté par le mandant, sur tous les mandats exclusifs.

Charge acquéreur ou vendeur précisé sur le mandat
Honoraires de transaction vente TTC

*Forfait minimum d'intervention 5000€

Option 1 : Commission fixe TTC

De 0 à 100 000€

5000 €

De 100 001 à 140 000€

6000 €

De 140 001 à 170 000€

7000 €

De 170 001 à 250 000€

8000 €

De 250 001 à 400 000€

10000 €

Au-dessus de 400 001€

15000 €

Option 2 : Sur devis TTC

Suite à l'étude du marché, le mandant et le mandataire s'entendent sur la signature et l'acceptation d'un devis inférieur à l'option 1.

Ce devis peut s'exprimer en % ou peut être un montant forfaitaire.

Cet accord interviendra au même moment que la signature du mandat de vente en fonction des spécificités du marché local et des caractéristiques du bien.

BAREME DES HONORAIRES : LOCAUX COMMERCIAUX, INDUSTRIELS ET PUBLICS, FONDS DE COMMERCE

Option 1 : 10% TTC du prix de vente

Option 2 : sur devis

*Forfait minimum d'intervention 5000€